



Édition 2026

Édité depuis 1985

Photo gracieuseté de Andrée Tremblay

Le Souricier





MARIO GRENIER PROPRIÉTAIRE
mario@shawiniganmarine.com



PRINCESSCRAFT



819 539-5314

521 chemin de Saint-Gérard, Shawinigan, Qc. G9R 1H1



Le Lutin Marmiton

Restaurant



Traiteur

**Terroir
Forêtisibles
& artisanat**



Boutique



Événements



Comestibles forestiers

Prolongez votre expérience
lutinmarmiton.com

2410, avenue Principale
Saint-Élie-de-Caxton (Québec) G0X 2N0

819 221-2150
info@lutinmarmiton.com

Table des Matières

1. Conseil d'administration	5
2. Mot du président	6-7
3. Mot de la coordonnatrice	8
4. Annonce de l'assemblée générale annuelle	9
5. Histoire et santé du barrage.....	11-15
6. Sécurité civile	16-17
7. Écologie : L'invasion orange, la coccinelle	18-19
8. Permis d'embarcation : Nouveautés	20-21
9. Lavage de bateau : Nouveau règlement	22-24
10. Pêche au lac Souris : Nouveautés	26-27
11. Ensemble pour la vitalité	28
12. Débarcadère : Informations	30-31
13. Environnement : La qualité de l'eau	32-34
14. Les végétaux du lac : Le nénuphar	35
15. La permaculture : Une façon de cultiver	38-39
16. Santé : L'Ostéopathie	40-41
17. Portrait de l'APLS : Statistiques	42
18. Liste des membres : Année 2025	44-54

La liste de nos commanditaires

(Ordre alphabétique)

- Au-delà de l'Érable	17	- Homme à tout faire	54
- Conception Perma-Nourricière ..	39	- Labyrinthe Coureur des Bois ...	14
- Construction Daniel Hardy	37	- Le Lutin Marmiton	3
- Construction des Pionniers	36	- Les Entretien Langlois	29
- Consultants S.B.	41	- Nathalie Newberry (Avocate) ..	24
- Cooptel	25	- Pépinière du Parc	51
- DeGrandpré (puits, pompes, et +)	49	- Pharmacie Uniprix	43
- Domaine Au Tour de Table	10	- Physiothérapie de la Mauricie.	48
- Ébénisterie Rémi Pierre	45	- Puitbec (Donnald Massé)	46
- Équipe REMAX	55	- Shawinigan Marine	2
- Éric Gilbert, maire	9	- Simon Allaire (Député CAQ- Maskinongé)	8
- Garage R. Vincent	50	- Yves Perron (Député BQ - Maskinongé)	6
- Go Sport Shawinigan	27		



MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Poste	Nom	Téléphone	Courriel
Présidence	Michel Deveault	-	aplacsouris@gmail.com
Vice-prés.	Poste vacant	-	-
Trésorière	Suzanne Dufresne	819-913-8123	dufresnesuzanne@icloud.com
Secrétaire	Claudie Lacasse-Dubé	514-951-5399	claudie.lacasse.dube@gmail.com

Sect.	Adresses	Nom	Téléphone	Courriel
Secteurs de Saint-Élie-de-Caxton				
1	0 à 64 des Papillons & 103 à 180 de l'Amitié	Lyne Dubé	514-775-5399	lyne.dube1919@gmail.com
2	181 à 279 de l'Amitié	Lyne Dubé	514-775-5399	lyne.dube1919@gmail.com
3	125 à 188 des Pionniers	Luc Bellemare	-	lbellemare000@hotmail.com
4	189 à 248 des Pionniers	Suzanne Dufresne	819-913-8123	dufresnesuzanne@icloud.com
Secteurs de Saint-Mathieu-du-Parc				
5	250 à 659 des Pionniers	Richard Desmarais	450-880-0815	hricard61@hotmail.com
6	660 à 1000 Pionniers	Jocelyne Béliveau	819-532-2713	jocelynebeliveau7@gmail.com
7	1018 à 1241 Pionniers, île Béique & Rousse & 301 à 601 Grande île	Sylvie Tessier	819-532-2017	syl.tessier54@gmail.com
8	1260 à 1680 Pionniers	André Boucher	819-532-2034	aplacsouris@gmail.com
9	1691 à 2090 de la Presqu'île	Yves Hudon	819-807-1375	yves.hudon564@gmail.com
10	2100 à 2900 Presqu'île & 110 à 121 Petit Rocher	Stéphanie St-Pierre	819-701-3166	stephanie.alafut@gmail.com
11	2901 à 3521 Presqu'île	Michel Deveault	-	aplacsouris@gmail.com
12	1040 à 1291 Bruno Lord & 1040 à 1060 Cuthbert	Claudie Lacasse-Dubé	514-951-5399	claudie.lacasse.dube@gmail.com

Mot du président APLS

Avant de commencer, j'aimerais souligner le départ de Martine Lord en tant que présidente de l'APLS. Au nom du conseil d'administration (CA), je tiens à la remercier de toutes ces années de bénévolat au sein de notre association. Martine nous quitte avec le sentiment du devoir accompli. En plus des défis opérationnels, Martine a permis la refonte de nos lettres patentes ainsi qu'instaurer une plus grande utilisation des technologies afin d'améliorer l'efficacité du CA. Merci Martine.

Avec son départ, l'année 2026 décolle sur les chapeaux de roue. Le conseil d'administration verra à confirmer les priorités pour les années à venir. Ce dernier est composé de bénévoles et sans l'appui de nos membres via les comités, nous aurons peut-être à faire des choix quant aux actions qui seront entreprises. Nous aurons besoin de bénévoles si les mêmes attentes sont maintenues. Ce sera un bon sujet de discussion pour notre prochaine assemblée générale qui aura lieu le 20 juin 2026.

Malgré tout, nous sommes fiers du travail accompli et je tiens à remercier tous les bénévoles qui ont donné de leur temps. Que ce soit pour le tournois de pêche, l'échantillonnage de la qualité de l'eau ou le maintien des pistes sur le lac en hiver, tout cela serait impossible sans votre contribution. Votre association a un grand besoin d'une relève qui se fait de plus en plus rare.

Je vous souhaite un bel été et au plaisir de vous croiser sur notre magnifique plan d'eau.

Michel Deveault, Président APLS

PLUS
pour le
QUÉBEC

YVES
Perron
DÉPUTÉ DE BERTHIER-MASKINONGÉ

1 866 311-1210
819 228-1210 yves.perron@parl.gc.ca | yvesperron.quebec

Le Lac Souris au coeur de nos vies

Pêche aux crapets : 15 juin 2025



Démo. Surf électrique : 3 août 2025



Brunch de Noël : 7 décembre 2025



Sentiers, pistes de ski de fond et rencontre sociale sur le lac : hiver 25-26



Mot de la coordonnatrice

Le journal de l'Association des Propriétaires du Lac Souris est publié depuis 1985. De nombreuses personnes ont contribué bénévolement, année après année, à sa production. Je ne pouvais me résoudre à voir s'éteindre cette coutume qu'est la production d'un journal annuel, permettant aux membres de s'informer sur différents sujets qui les touchent. C'est pourquoi j'ai accepté de reprendre le flambeau afin de poursuivre la tradition.

Pour se faire, j'ai formé une équipe de bénévoles très dévoués. L'équipe est formée de Jocelyne Béliveau à la recherche de commanditaires, Louise Caron et Ginette Marineau à la correction des textes, Lyne Dubé pour le lien avec le Conseil d'administration, Hélène Lapointe au transfert de données sur les membres et la mise sous enveloppe, ainsi que Marie Veillette assistante à la coordination.

Un grand merci à tous ceux qui ont prêté leur plume pour vous offrir, nous le souhaitons, des lectures instructives et divertissantes : Pierre Bertrand, Richard Desmarais, Lyne Dubé, Daniel Frigon, Yves Hudon, Claudie Lacasse-Dubé, Line Savard et moi-même, Julie Ricard. La réalisation de ce numéro repose sur l'apport essentiel de toutes ces personnes.

L'équipe se joint à moi pour vous souhaiter une bonne lecture!

Julie Ricard, Coordonnatrice édition 2026



819 228-9722
simon.allaire.mask@assnat.qc.ca

ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

Simon
ALLAIRE
DÉPUTÉ DE MASKINONGÉ

Assemblée générale annuelle



Association des Propriétaires du Lac Souris inc.

1690 chemin de la Presqu'île,
Saint-Mathieu-du-Parc (Qc) G0X 1N0
Courriel: aplacsouris@gmail.com

L'assemblée générale annuelle (AGA) des membres de l'APLS se tiendra le **20 juin 2026** et sera confirmée sur notre page Facebook, notre site internet et aux membres par courriel.

Lieu: À la salle communautaire de St-Mathieu-du-Parc.

Accueil : À partir de 8h30 Début de la réunion: **9h00**

Nous attendons nos membres en grand nombre! C'est une belle occasion d'échanger, de connaître les actions réalisées au cours de la dernière année par votre conseil d'administration, de participer à l'élection des administrateurs qui feront partie du prochain conseil, de s'informer des dossiers qui seront traités au cours de la prochaine année.

Nous avons un urgent besoin de représentants de secteurs, particulièrement du côté de St-Élie-de-Caxton.




Éric Gilbert

Maire de Saint-Mathieu-du-Parc

561 chemin Déziel, Saint-Mathieu-du-Parc
Québec, G0X 1N0

 819 299-3830  819 532-2415

 eric.gilbert@saint-mathieu-du-parc.ca



VINS MÉDAILLÉS RECONNUS
AU PROVINCIAL ET AU NATIONAL

Le Domaine Au Tour de Table



Procurez-vous nos
vins : Visitez notre
domaine ou
commandez sur notre
boutique en ligne !

BIENVENUE À NOTRE DOMAINE FAMILIAL

- Plongez dans l'univers surprenant de la fermentation de l'érable.
- Des vins d'érable uniques qui racontent une histoire à chaque gorgée.
- Dégustations sur place.

Du vin sec au moelleux, du rosé à l'apéritif jusqu'au digestif, nos vins d'érable étonnent et élèvent la richesse du Québec dans une petite bouteille.

***Une seule adresse
2 univers différents !***

1371, chemin Principal
St-Mathieu-du-Parc (Québec) G0X 1N0

819-532-1553
cabanesucre.ca



Suivez-nous sur nos réseaux sociaux !

Histoire et santé de notre barrage :

Le gardien de notre lac

L'histoire du lac Souris et de ses rives évolue au fil des ans, marquée par l'arrivée de nouvelles familles qui viennent enrichir notre voisinage. Afin de mettre tout le monde au même diapason concernant nos infrastructures communes, il nous apparaît opportun de faire un retour sur le passé du barrage situé à la décharge, un ouvrage peut-être méconnu des nouveaux arrivants. Le texte de l'édition 2024 du Souricier apportera, aux intéressés, des détails que le présent article évitera de répéter. Ce texte vous propose donc un voyage rapide à travers les dates importantes de la construction de l'actuel barrage dont l'Association est propriétaire. Il se conclura par un état des lieux actuel basé sur l'inspection de l'été 2025.

1895 : Construction d'un barrage en bois à l'emplacement du barrage actuel.

1952 : À la suite d'une demande de Charles-Nelson Crutchfield (directeur de l'école Technique Shawinigan —ETS— et directeur de l'Association Récréative des Propriétaires de Chalets du Lac Souris, ancêtre de l'APLS) une autorisation a été donnée, du ministre du Département des Ressources hydrauliques de la Province de Québec, de construire un nouveau barrage. Ce barrage sera doté d'un seuil en enrochement maintenu en place par du béton. Il sera situé à environ 25 mètres en amont du barrage en bois datant de 1895 et qui se détériorait graduellement.

1978-1979 : L'Association entreprend des démarches pour changer le barrage de 1952.

1989 : L'APLS acquiert le terrain sur lequel est construit le vieux barrage en bois de 1895 au coût de 500 \$. À la suite de cette acquisition, l'APLS commande des plans et devis à M. Jean-Louis Verrette, ing., Ph.D alors membre de l'APLS.

1991 : L'APLS reçoit l'autorisation du service de la Sécurité des Barrages pour la construction du nouveau barrage au même endroit que le barrage de 1895. Le coût de ce nouveau barrage (36 000 \$) fut assumé par des campagnes de financement auprès des membres.

- 2002 : Après le déluge du Saguenay en 1996, le gouvernement adopte, en avril, une loi sur la sécurité des barrages. Notre barrage est classé « D » avec un « niveau de conséquence faible ». Une telle classification rend les suivis très exigeants et coûteux pour l'APLS.
- 2006 : L'APLS procède à un appel de candidatures pour demander la déclassification et l'évaluation de la sécurité de notre barrage portant le numéro « X0002053 ».
- 2007 : Signature du contrat avec la firme Teknica-HBA pour la déclassification du barrage et des travaux d'arpentage en aval du barrage jusqu'au lac Bellemare pour la somme de 17 441,47 \$. En novembre, il y eut transmission du rapport préliminaire au Centre d'expertise hydrique et négociation, entre l'APLS et la firme, pour créditer des frais non justifiables selon notre contrat.
- 2008 : En janvier l'APLS a reçu la version présentée au Centre d'expertise hydrique et de janvier à avril, discussion intense avec Teknica-HBA pour apporter des modifications majeures au rapport.
- 2009 : Approbation de la nouvelle classification passant de « D » à « E ». Cette reclassification aura permis à l'APLS de faire des économies substantielles et récurrentes au niveau des visites de reconnaissance, des inspections régulières, statutaires et annuelles et l'abandon de l'engagement d'une firme de génie-conseil pour réaliser le plan de gestion des eaux, totalisant, en économie jusqu'à aujourd'hui, plus de 58 000 \$ en dollar de 2009.
- 2010 à 2015 : Les visites de reconnaissance ont été réalisées annuellement sans frais par Daniel Frigon, représentant nommé par l'APLS.
- 2015 : L'APLS lance un appel d'offre de services auprès de trois fournisseurs pour l'inspection décennale réalisée par un ingénieur accrédité auprès de la Direction de la sécurité des barrages.

- 2016 : La firme Pluritec de Trois-Rivières a été retenue pour un montant de 3 200 \$ plus taxes. L'inspection devra être faite à l'étiage et le rapport final est présenté à l'APLS en décembre.
- 2017 : Transmission du rapport à la Direction de la sécurité des barrages. Aucune anomalie structurale n'a été détectée sur le déversoir ni sur les murs bajoyers en amont en rive gauche et droite. Aucune fissure importante ou anormale n'a été observée.
- 2018 à 2024 : Les visites de reconnaissance ont été réalisées annuellement sans frais par des représentants nommés par l'APLS (Daniel Frigon 2017 à 2020 et Claude Frigon 2021 à 2024).
- 2025 : En février, l'APLS procède à une demande d'appel d'offre de services auprès de trois fournisseurs pour l'inspection décennale qui doit être réalisée par un ingénieur accrédité auprès de la Direction de la sécurité des barrages. En avril, l'adjudication du contrat a été donnée à la firme Groupe ABS de Trois-Rivières pour un montant de 3 500 \$ plus taxes. L'inspection a eu lieu le 15 août, toujours en période d'étiage, permettant ainsi d'avoir un visuel complet de la structure.

Association des Propriétaires du Lac Souris Inc.

1690 Chemin de la Presqu'île,
Saint-Mathieu-du-Parc (Qc) G0X 1N0
aplacsouris@gmail.com



Site internet: www.lacsouris.org

Page Facebook: Association des Propriétaires du Lac Souris

Formulaire d'adhésion pour devenir membre,
suivre le lien suivant: <https://lacsouris.org/formulaire/>

Niveau d'eau en période de crue



Niveau d'eau en période d'étiage



LABYRINTHE

**COUREUR
DES BOIS**

labyrinthecoureurdesbois.com Tél.: 819-532 2068

La conclusion de l'inspection de 2025 se résume ainsi :

Aucune instabilité structurale, fissure ou délamination du béton n'ont été observées. En revanche, il y a présence d'érosion du béton dans les zones en contact avec l'eau et les glaces, avec un endommagement plus important sur la crête de la retenue d'eau. Le joint avec le radier en aval est également à surveiller. La situation n'est pas jugée critique, cependant, elle doit faire l'objet d'une réévaluation lors de la prochaine inspection en 2035. Le barrage est bien entretenu et exempt de débris. Il est recommandé de nettoyer les drains tous les ans pour les maintenir opérationnels.

Soyons fiers d'être membre de notre Association. L'APLS nous permet, avec son actif (le barrage), de profiter d'un beau plan d'eau en très bonne santé (oligotrophe) et nous permet aussi de maintenir une valeur intéressante à nos propriétés.

Continuons de payer notre cotisation annuelle avec fierté!

Daniel Frigon

OÙ VA L'ARGENT DE NOTRE ADHÉSION À L'APLS ?

L'Association est un organisme sans but lucratif. La cotisation des membres représente environ 63% des revenus de celle-ci. Des subventions municipales, les commanditaires du Souricier et la vente d'objets promotionnels constituent les autres sources de revenus.

L'ensemencement du lac, les activités sociales, la production du Souricier, l'hébergement du site web, l'achat d'objets promotionnels, les frais administratifs, l'entretien du barrage, les tests d'eau et autres projets d'études en lien avec notre lac sont les différentes sources de dépenses.

Le barrage constitue l'actif principal de l'Association. Un fond de réserve est créé afin de minimiser l'impact d'éventuelles réparations.

Julie Ricard

Sécurité civile 2026

Nous avons fait le choix de venir s'établir dans un endroit enchanteur et paisible avec des paysages magnifiques et de superbes levers et couchers de soleil selon notre orientation au lac. Malheureusement parfois, dame nature nous rappelle qui est roi et maître et use de moyens assez drastiques pour nous le rappeler !

Nous devons garder à l'esprit que nos villages n'ont pas les effectifs et moyens de grandes cités, nous sommes loin des services d'urgence et les délais d'interventions peuvent être assez longs !

Bien que les municipalités aient la responsabilité d'avoir un plan d'intervention en cas de sinistre ou catastrophe naturelle, il importe à chaque citoyen d'assurer sa propre sécurité et de la sauvegarde de ses biens, tels que:

- Avoir une assurance responsabilité civile et habitation adéquate.
- Préparer un plan familial d'urgence :
 - ⇒ Appel au 911;
 - ⇒ Connaitre les sorties d'urgences potentielles et s'assurer qu'elles soient libres d'accès en tout temps (portes, fenêtres, échelle d'évacuation rétractable pour l'étage);
 - ⇒ Désigner un point de rassemblement sécuritaire (lieux sur le terrain, voisin immédiat);
 - ⇒ S'assurer que l'adresse civique est bien visible de la rue et suffisamment éclairée.
- Avoir une trousse d'urgence de subsistance pour les 3 premiers jours.
- Être prévoyant et prudent à l'égard des risques de sinistres :
 - ⇒ Respecter la réglementation de votre municipalité sur les feux;
 - ⇒ Avoir à votre disposition des extincteurs chimiques à proximité de vos appareils de combustion;
 - ⇒ Faire abattre les arbres malades ou morts à proximité de votre résidence.

- En cas de sinistre, selon votre situation du moment, porter assistance sans vous mettre en danger.

Pour de plus amples renseignements, je vous invite à consulter l'onglet **Sécurité et situations d'urgence** sur la page web de quebec.ca

Je vous souhaite de beaux moments au lac en toute sécurité !

Yves Hudon, responsable Comité Sécurité Civile à l'APLS.

SAVIEZ-VOUS QUE :

- Lorsque vous composez le 911 de votre téléphone filaire (résidentiel) la centrale-911 est située à Shawinigan.
- Lorsque vous composez le 911, via votre cellulaire hors réseau, c'est votre compagnie de cellulaire qui répondra (BELL, KOO-DO, etc.). Lorsque vous utilisez le wifi pour appeler avec votre cellulaire, le processus est le même.

On vous demandera le but de votre appel (exemple ambulance, policier, pompier). Il sera très important de bien répondre aux questions pour une meilleure géolocalisation.

Malheureusement, prévoir un certain délai avant que les services d'urgence arrivent.

En espérant que ces informations vous seront utiles.

Richard Desmarais, Responsable secteur-5

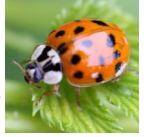


L'invasion orange

Comment j'ai appris à presque aimer la coccinelle asiatique.

Vous vous souvenez d'octobre dernier. Il faisait beau, le soleil plombait, l'air était doux. On s'est tous dit : « *Wow! Quelle chance! Profitons-en pour prendre un café sur la terrasse !* »

Et c'est là que le film d'horreur a commencé. Une véritable attaque de confettis vivants. Des milliers de petites bêtes oranges qui ont décidé, à l'unanimité, que votre revêtement de maison beige ou blanc, celui particulièrement bien exposé au soleil, était le "Hot Spot" de l'année pour leur party de fin de saison.



On en a retrouvé partout : dans les cadres de fenêtres, sur les rideaux, et soyons honnêtes, on a tous failli en avaler une qui faisait la planche dans notre café.

Mais qui sont ces squatteuses ?

Il faut rendre à César ce qui est à César, ou à l'Asie ce qui est à l'Asie. Ce n'est pas la petite « bête à bon Dieu » rouge sympathique de notre enfance. Non, celle-là est la **coccinelle asiatique** (*Harmonia axyridis*). C'est la cousine éloignée de notre petite rouge à pois mais qui sent mauvais quand on la stresse et qui a même l'audace de nous mordiller occasionnellement.

Mais avant de sortir l'aspirateur industriel, prenons une seconde pour comprendre pourquoi elles sont là.

Croyez-le ou non, si votre jardin a survécu l'été dernier, c'est probablement grâce à elles. Ces coccinelles ne sont pas là par hasard; elles ont été introduites en Amérique du Nord dans les années 1970. D'un automne à l'autre, leur abondance varie en fonction du climat et de la densité de pucerons qu'on trouve dans les cultures.

Voici pourquoi nous devrions leur dire merci :

La coccinelle asiatique est une machine de guerre. Elle a un appétit insatiable. Une seule larve peut dévorer des centaines de pucerons durant son développement. C'est l'insecticide le plus bio du Québec. Nos champs agricoles québécois, de maïs et soya particulièrement, lui doivent une fière chandelle. Elle nettoie les récoltes avec une efficacité redoutable, réduisant le besoin de pesticides chimiques.

Si elles sont si nombreuses à l'automne, c'est qu'elles sont les championnes de la survie. Elles représentent une biomasse incroyable qui nourrit certains oiseaux et araignées.

Le problème, c'est le conflit de zonage! Dans la nature, la coccinelle asiatique cherche des falaises rocheuses orientées vers le sud pour passer l'hiver au chaud. Malheureusement pour nous, au Québec, elle confond « falaise rocheuse » avec notre maison ou notre chalet, qu'il soit situé au lac Souris ou en ville. Elles ne veulent pas nous nuire, elles veulent juste faire de la colocation forcée en attendant le printemps!

Pourquoi est-elle devenue l'ennemie publique numéro 1 ?

De grande taille et vorace, elle compétitionne féroce avec nos quelques 80 espèces de coccinelles indigènes. C'est un réel problème pour la biodiversité du Québec. C'est pourquoi elle a le statut d'espèce exotique envahissante.

De plus, elle constitue un problème pour les viticulteurs. Si cette bestiole est récoltée par mégarde en même temps que le raisin, elle libère ses toxines et donne un goût désagréable au vin. Personne ne veut d'une cuvée « Château Punaise ».

En ce qui nous concerne, c'est dans nos maisons qu'il peut y avoir un problème. En effet, cherchant la chaleur, elles entrent dans nos murs et la plupart finissent par y mourir de déshydratation. Ces cimetières de coccinelles attirent d'autres indésirables. Les souris, entre autres, s'en régalaient comme si c'était des croustilles gratuites !

En résumé : On l'aime, mais de loin.

La coccinelle asiatique est un mal nécessaire dont il sera difficile de se débarrasser. C'est une alliée redoutable pour la santé de nos jardins l'été, mais c'est la pire colocataire du monde l'hiver.

Alors si vous en trouvez encore quelques-unes qui errent, hagardes près de vos luminaires, ne les écrasez pas pour l'amour de votre nez et de vos murs. Utilisez plutôt la technique du bas de nylon dans le tuyau de l'aspirateur pour les capturer vivantes et les remettre dehors.

Courage, le printemps s'en vient et les fourmis, qui attaquent leurs larves, aussi !

Julie Ricard

Permis d'embarcation de plaisance

Nouveautés importantes



Au fil des ans, plusieurs d'entre nous profitons du lac pour naviguer et savourer la belle saison. Or, de nouveaux changements viennent d'être apportés au processus de délivrance des permis d'embarcation de plaisance au Canada. Comme ces règles touchent de nombreux propriétaires d'embarcations au lac Soumis, voici ce qu'il faut retenir:

Un permis d'embarcation de plaisance, c'est quoi déjà ?

La loi exige un permis d'embarcation de plaisance pour toutes les embarcations dont le moteur a une force de 10 HP ou plus. Ce permis est un document officiel, associé à un numéro unique, qui doit être bien visible des deux côtés de la proue de votre embarcation. Il permet notamment aux services de sauvetage de vous retrouver rapidement en cas d'urgence.

Les principaux changements à connaître :

1. Une date d'expiration obligatoire

Tous les permis, nouveaux, renouvelés ou transférés, sont maintenant valides pour 5 ans.

Vous pouvez vérifier la date d'expiration de votre permis sur le site Web suivant, en utilisant votre numéro de permis d'embarcation de plaisance : <https://www.pcl-pep.snbservices.ca/1001/PubWeb/CheckLicenseExpiryDate.aspx?lang=fr-CA>



Les anciens permis qui n'avaient pas de date d'expiration en auront désormais une, selon leur année d'émission.

Date de délivrance du permis	Expire le
31 décembre 1974 ou avant	31-03-2026
1975 à 1985	31-12-2026
1986 à 1995	31-12-2027
1996 à 1999	31-12-2028
2000 à 2005	31-12-2029
2006 au 28 avril 2010	31-12-2030

2. Des frais uniformisés de 24 \$

Un montant de 24 \$ s'applique maintenant pour :

- Faire une nouvelle demande de permis;
- Transférer un permis existant;
- Renouveler un permis;
- Obtenir un duplicata en cas de perte.

3. Mise à jour obligatoire en cas de changement

Si vous changez d'adresse, de numéro de téléphone ou même de nom, vous devez mettre à jour votre permis dans les 30 jours. C'est gratuit... et très important pour la sécurité sur l'eau.

4. Annulation d'un permis : règles élargies

Vous devrez maintenant annuler un permis si votre embarcation :

- N'est plus en état de naviguer;
- Répond à certains critères prescrits par la ministre des Transports.

5. Nouveauté pour les embarcations à voile

À compter du 31 décembre 2027, les voiliers de plus de 6 mètres devront obligatoirement avoir un permis. Cette mesure ne s'applique pas aux embarcations à propulsion humaine (kayaks, canots, etc.).

En résumé :

Si votre embarcation de plaisance n'a pas de permis valide (y compris des renseignements à jour) ou n'est pas immatriculée, vous pourriez être passible d'une amende. Il est essentiel d'avoir des renseignements exacts pour votre sécurité. Cela permet aux services de recherche et de sauvetage de vous retrouver en cas d'urgence. Vous pouvez mettre à jour vos renseignements en ligne, gratuitement et en tout temps, à l'adresse suivante :



<https://www.pcl-pep.snbsservices.ca/1001/PubWeb/Default.aspx?lang=fr-CA>.

Si vous possédez une embarcation au lac Souris, c'est donc le bon moment de vérifier votre numéro de permis et les informations précédentes.

Claudie Lacasse-Dubé, Comité Sécurité Nautique à l'APLS

Nouveau règlement sur le lavage des embarcations

Ce que doivent savoir les usagers du lac.

La Municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc a adopté un nouveau règlement visant à protéger nos lacs contre les espèces exotiques envahissantes. Comme plusieurs membres de notre Association utilisent des embarcations motorisées et non motorisées, voici un résumé simple et pratique de ce que vous devez retenir.

Pourquoi un règlement sur le lavage?

Les espèces exotiques envahissantes, comme certaines algues ou moules, peuvent être transportées d'un lac à l'autre par les coques, remorques, moteurs ou équipements nautiques. Une fois établies, elles peuvent nuire à la qualité de l'eau, déséquilibrer l'écosystème, rendre la navigation difficile et entraîner des coûts importants pour les riverains et la collectivité.

Le lavage systématique des embarcations est l'un des moyens les plus efficaces pour prévenir leur propagation.

À qui s'applique le règlement?

Le règlement touche tous les lacs situés sur le territoire de Saint-Mathieu-du-Parc, incluant les embarcations :

- motorisées;
- non motorisées (kayak, canot, paddleboard, pédalo, etc.);
- ainsi que leurs accessoires et remorques.

1. Embarcations non motorisées

Avant de mettre son embarcation à l'eau, tout utilisateur doit :

1. L'inspecter (coque, pagaies, équipement, flotteurs);
2. La laver à plus de 30 mètres du lac;
3. Enlever tout organisme ou débris;
4. Vider tout contenant pouvant retenir de l'eau provenant d'un autre plan d'eau.

Un formulaire d'autocertification doit également être rempli et être disponible sur demande.

2. Embarcations motorisées

Avant chaque mise à l'eau, l'utilisateur doit :

1. Faire laver son embarcation, ses accessoires et sa remorque dans un poste de lavage certifié par la municipalité.
2. Payer les frais associés au certificat de lavage.
3. Obtenir un certificat de lavage ou un coupon d'utilisation, valide pour 48 heures sur le même plan d'eau.

Le certificat doit être gardé en sa possession.

Si l'embarcation change de lac, un nouveau lavage est requis.

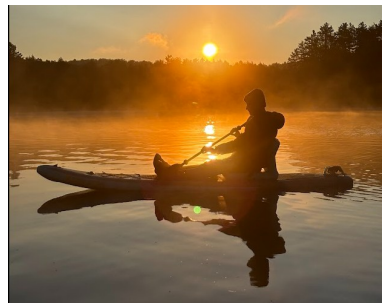
Exception pour les propriétaires riverains

Les riverains peuvent obtenir une attestation d'exemption de lavage s'ils remplissent toutes les conditions suivantes :

- ⇒ L'embarcation reste le même lac durant toute la saison;
- ⇒ Un formulaire officiel a été rempli et transmis à la municipalité;
- ⇒ Une vignette annuelle est apposée visiblement sur l'embarcation.

L'attestation devient toutefois nulle si :

- ⇒ L'embarcation est mise à l'eau sur un autre lac et n'est pas lavée avant d'être remise sur son plan d'eau initial.
- ⇒ Elle change de propriétaire.
- ⇒ Le détenteur ne respecte pas le règlement.



En résumé : un effort collectif pour la santé de nos lacs

Ce règlement vise à :

- Réduire les risques d'introduction d'espèces envahissantes;
- Protéger la qualité de l'eau;
- Préserver la biodiversité;
- Assurer une cohabitation harmonieuse entre les usagers.

Le lac Souris bénéficie déjà d'une vigilance exemplaire de la part des résidents. Ce règlement vient renforcer ces bonnes pratiques, pour que notre lac reste en santé pour les années à venir.

Voici le lien pour consulter le règlement complet : <https://www.saint-mathieu-du-parc.ca/fr/citoyens/environnement/lavage-des-embarcations>



À noter : Bien que la Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton n'ait pas encore officiellement publié son propre règlement au moment de la rédaction de cet article, elle a confirmé qu'elle s'arrimera aux pratiques adoptées par Saint-Mathieu-du-Parc, afin d'assurer une cohérence entre les municipalités. Lors de la séance du conseil du 2 mars, l'avis de motion et le dépôt du règlement étaient à l'ordre du jour.

Claudie Lacasse-Dubé, Comité Sécurité Nautique à l'APLS



Me Nathalie Newberry
Avocate

303, 7^e rue de la Pointe
Shawinigan (Québec) G9N 1C6

avocate@menathalienewberry.com

Bureau : 819 537-8902
Télécopieur : 819 537-0267

Cooptel

La fibre optique à la maison
à prix coopératif !



Cooptel
Depuis plus de 80 ans



1888 532-COOP (2667) cooptel.ca

Guide de la pêche au lac Souris :

Les nouveautés 2026

La pêche au lac Souris est principalement axée sur la truite grise (touladi) et la truite mouchetée (omble de fontaine) avec une réglementation spécifique à chacune de ces espèces. Le lac est annuellement ensemencé de truites mouchetées, selon le budget fixé par l'APLS et majoré selon les cotisations volontaires des membres.

Réglementation et particularités, selon les espèces:

	Truite grise (Touladi) 	Truite mouchetée (Omble de fontaine) 
Période de pêche	1^{er} juillet au 15 septembre	23 avril au 15 septembre
Taille du poisson	Plus de 55 cm (il s'agit d'une exception réglementaire particulière à notre lac)	
Nombre en sa possession	Nouveauté: 1 seulement	10 en votre possession, en tout temps

La **fermeture de la pêche** pour les autres espèces se trouvant dans notre lac est le **30 novembre 2026**. Ainsi donc, il faut considérer que **la pêche sur glace est INTERDITE au lac Souris**.

Le Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs annonce l'implantation des saisons de pêche à date fixe à compter du 1er avril 2026 pour la majorité des plans d'eau du Québec. Ainsi, fini le casse-tête de calculer les vendredis ou les dimanches, les dates resteront les mêmes chaque année !

En effet, auparavant, les dates de pêche changeaient d'une année à l'autre parce qu'elles dépendaient du jour de la semaine. Par exemple, l'ouverture de la pêche de l'omble fontaine se faisait toujours le « 4e vendredi d'avril », ce qui tombait à une date différente chaque année.

Avec la nouvelle façon de faire, les dates d'ouverture et de fermeture seront fixes sur le calendrier. D'une année à l'autre, ce sera toujours la même date, par exemple, du 23 avril au 15 septembre pour l'omble fontaine dans notre zone de pêche. Ces dates précises dépendront donc simplement de la zone où vous pêchez et de l'espèce de poisson que vous désirez capturer.

Il est donc recommandé de vérifier les règlements de la zone 26, celle où se situe le lac Souris, auprès du ministère de la Faune.

Réf. : <https://www.quebec.ca/nouvelles/actualites/details/modification-de-la-date-douverture-de-la-peche-pour-differentes-especes-au-quebec-68214>

Comité Services aux membres APLS

**Pour connaître les activités à venir
consultez la page Facebook**

**« Association des Propriétaires du Lac Souris »
et le site WEB
« www.lacsouris.org »**

Vicky Lavigne

✉ comptabilite@gosportshawinigan.com

☎ 819-731-1515

📍 1622, 41^e Rue, Shawinigan, QC, G9N 7Y9

🌐 www.gosport.ca

GO Sport

CHAUSSURES
POP

CENTRE DU
TRAVAIL

Ensemble pour la vitalité de notre lac

Le lac Souris, c'est bien plus qu'un plan d'eau : c'est notre havre de paix, le décor de nos souvenirs à chacune des saisons et un écosystème précieux que nous avons le privilège de côtoyer. Mais saviez-vous que la santé du lac et la qualité de notre vie communautaire reposent en grande partie sur les épaules de **bénévoles dévoués** ?

Pourquoi votre implication change tout ?

L'Association des propriétaires ne pourrait pas fonctionner sans l'énergie de ses membres. S'impliquer, c'est soit :

1. **Faire partie du CA.** : Il est composé de 13 personnes élues à l'assemblée générale. Ensemble, ils se partageront les rôles suivants :

- 1 exécutif composé d'un président, vice-président, secrétaire et trésorier.
- 12 représentants de secteurs; 4 de St-Élie-de-Caxton, 8 de Saint-Mathieu-du-Parc.

Implication :

L'exécutif et les représentants de secteurs ont le devoir de participer aux réunions mensuelles (un minimum de 4 par an et d'autres organisées selon les besoins). Il est souhaitable qu'ils participent à au moins un comité.

2. **Faire partie d'un des nombreux comités** : Ces derniers sont chapeautés par un ou plusieurs membres du CA.

Les comités sont divisés selon 4 axes :

Axe Environnement :

Environ 5 comités; environnement (ex.: journée remise d'arbres), sécurité du barrage, tests d'eau, sécurité nautique et sécurité civile.

Axe Communications :

Principalement 2 comités; la production du Souricier et les médias sociaux (alimenter la page Facebook, mettre à jour le site internet).

Axe Services aux membres :

Plusieurs comités essentiels à la vie active au lac ; entretien des sentiers hivernaux, organisation de la journée pêche au crapets, ensemencement de poissons, organisation d'autres activités de type 5 à 7 ou autres. Le but étant de permettre aux saisonniers et aux permanents de différents groupes d'âge d'avoir accès à des activités variées au cours d'au moins 2 saisons : hiver-été.

Axe « Membership » et finances :

Le suivi des demandes de subventions aux municipalités et le renouvellement des adhésions sont les principaux dossiers de ce comité.


On a besoin de VOUS !

Que vous ayez **quelques heures par année** ou une expertise particulière à partager ou simplement de gros bras, chaque geste compte.

Prêt(e) à mettre l'épaule à la roue ?

Venez nous rencontrer à l'assemblée générale ou contactez-nous directement par message privé pour découvrir comment vous pouvez aider, selon vos disponibilités et vos intérêts.

Lyne Dubé et Julie Ricard



LES
**ENTRETIENS
LANGLOIS** INC.

RBQ: 5792-8749-01

**PAVÉ UNIS
TERRASSEMENT
EXCAVATION
FOSSE SEPTIQUE**

819 247-4042

819 247-1315

LESENTRETIENSLANGLOIS@HOTMAIL.COM

DÉBARCADÈRE 2026

Débarcadère La Souris
1000 chemin des Pionniers
Tél. 819-532-2542
Infodebarcadere@gmail.com



Bonjour chers membres,

La saison 2026 approche à grands pas. Tous les règlements concernant l'utilisation du débarcadère se retrouvent sur le site web : www.lacsouris.org sous l'onglet Le Lac/Débarcadère. Vous y retrouverez le formulaire de renouvellement 2026 (remplissable et imprimable).

Les usagers du débarcadère devront se conformer à la nouvelle réglementation de lavage obligatoire des embarcations (voir article p.22 à 24). Selon la réglementation en vigueur de votre municipalité respective, veuillez compléter le nouveau champ « Numéro de vignette (remise par votre municipalité) » et le numéro de votre puce, sur le formulaire de sélection de forfait.

IMPORTANT: SERVICE À LA CLIENTÈLE

Entre le 1^{er} juillet et le 15 août 2026

Durant cette période, aucun service à la clientèle ne sera offert aux usagers du débarcadère, **à l'exception des nouveaux propriétaires**. Cela signifie qu'**aucun nouveau forfait ne pourra être vendu aux propriétaires actuels**.

L'APLS assurera un service de dépannage au coût de **50\$ par intervention**. En cas d'urgence, veuillez communiquer avec l'une des trois personnes indiquées ci-dessous. Notez qu'un délai de réponse est possible.

Nous vous invitons à **planifier votre saison 2026 dès maintenant** en achetant votre forfait à l'avance.

Nous vous rappelons les coordonnées des principaux responsables du débarcadère. En tout temps, vous pouvez communiquer par courriel au : infodebarcadere@gmail.com

Renouvellement et nouveaux propriétaires.

1. Claude Frigon: 819-532-2542

APLS dépannage

2. Jocelyne Béliveau: 819-532-2713

3. Luc Bellemare: 819-448-5255 ou 819-532-2553

4. Lyne Dubé: 514-775-5399

Formulaire de sélection du forfait (Débarcadère La Souris)

Veillez cocher la case appropriée du forfait désiré, remplir vos coordonnées, choisir le mode de paiement ci-dessous et retourner le formulaire complété au courriel suivant : Infodebarcadere@gmail.com ou par la poste.

Tarif Saison 2026			
Forfait	Nombre d'accès au site	Prix du 1 ^{er} avril au 31 mai	Prix du 1 ^{er} juin au 15 novembre
Puce magnétique	1	\$ 30	\$ 30
Transfert de contrat	Nouveau membre	\$ 10	\$ 10
Le Nécessaire	2	\$ 35	\$ 60
Le Standard	4	\$ 70	\$ 95
L'Intermédiaire	6	\$ 110	\$ 135
Le Voyageur	8	\$ 150	\$ 175
Le Passant	10	\$ 190	\$ 215
Le Sorteux	14	\$ 275	\$ 300

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Numéro de puce : _____ Numéro de vignette (remise par votre municipalité) : _____



Mode de Paiement :

- 1- Virement Desjardins entre Personnes Desjardins

Détenteur : Claude Frigon Institution : 815 Transit : 92003 Folio : 076721-0

IMPORTANT Insérer les cinq derniers chiffres de la puce dans la section description.

- 2- Virement Interac

Adresse courriel du destinataire : Infodebarcadere@gmail.com

Question : Quel est le nom du débarcadère

Réponse : Souris

- 3- Par chèque (avec le formulaire que vous imprimerez; voir lacsouris.org)

Coordonnées de retour par la poste :

Claude Frigon, 1000 Chemin des Pionniers, Saint-Mathieu-Du-Parc, Qc, G0X 1N0

NOTE : Les forfaits ne sont pas remboursables à la fin de la saison.

Pour tout autre renseignement, veuillez communiquer par courriel :

Infodebarcadere@gmail.com ou par téléphone au 819-532-2542

La qualité de l'eau du lac Souris

Les lacs, en raison de leur positionnement dans les dépressions, constituent d'excellents indicateurs environnementaux de l'état de santé de leurs bassins versants, c'est-à-dire de toute la surface des terres entourant un lac. Autrement dit, tant vaut le bassin versant, tant vaut un lac.

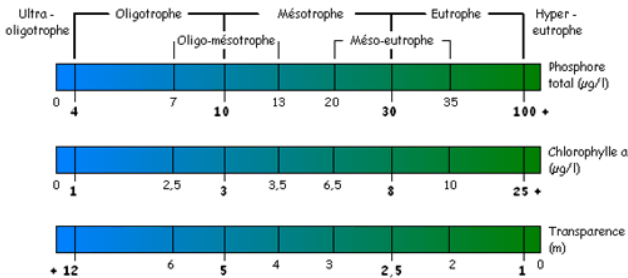
En ce sens, la mesure de l'évolution de la qualité de l'eau d'un lac est une bonne mesure pour évaluer les impacts environnementaux liés aux activités présentes dans un bassin versant : présence de résidents, coupes forestières, chemins de pourtour, milieux humides, barrages de castors, vagues surdimensionnées, etc.

À partir de l'analyse de l'ensemble des données portant sur la qualité de l'eau du lac Souris, il est intéressant de constater que sur une période de quinze années, le lac présente une remarquable stabilité biologique (chlorophylle) et chimique (phosphore, carbone organique dissout et transparence). La transparence de l'eau du grand lac s'est même améliorée d'un mètre au cours des quinze dernières années.

	ANNÉES	Cholophylle (µg/L)	Phosphore (µg/L)	COD (mg/L)	Transparence (m)
Grand lac	2024	1,67	4,1	3,9	6,2
	2023	1,7	4,0	3,6	6,0
	2022	1,5	3,2	4,0	6,9
	2021	1,2	3,4	3,2	6,9
	2018	1,2	5,4	3,3	6,8
	2017	1,6	2,8	3,4	6,0
	2016	1,6	3,0	3,6	6,1
	2011	1,9	3,4	3,8	5,9
	2010	2,1	3,3	3,2	5,8
	2009	2,0	2,8	4,2	5,1
	Moyenne	1,6	3,5	3,6	6,2
Petit lac	2024	2,3	5,9	4,9	4,0
	2023	2,9	5,1	5,0	4,2
	2022	2,1	5,3	4,5	4,6
	2021	1,8	6,0	3,8	5,0
	2018	1,4	4,8	3,6	5,1
	2017	1,9	4,2	4,4	4,0
	2016	3,0	4,8	4,3	4,0
	2011	3,1	4,2	4,2	4,0
	2010	1,9	5,0	3,5	5,0
	2009	3,0	4,4	4,2	4,0
	Moyenne	2,3	5,0	4,2	4,4

En effet, l'ensemble des données suggère (figure 1) que le lac Souris se classe dans la catégorie des lacs oligotrophes selon la méthode de classification des lacs utilisée par le ministère de l'Environnement (MELCCFP), soit une catégorie de lacs présentant une **qualité de l'eau exceptionnelle**.

Figure 1. Système de classification des lacs du MELCCFP.



Réf. : Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, *Le Réseau de surveillance volontaire des lacs*, (page consultée le 25 janvier 2026), [En ligne], adresse URL : <https://www.environnement.gouv.qc.ca/eau/rsvl/methodes.htm>

Rappelons que :

Le phosphore total (PT)

Le **phosphore** est la « nourriture » principale des algues dans un lac. Plus il y a de phosphore dans l'eau, plus les algues (et la chlorophylle) se multiplient. Un lac avec trop de phosphore et d'algues est classé comme **eutrophe** (un état de vieillissement avancé).

Dans les lacs des Laurentides, la concentration moyenne est d'environ 7 $\mu\text{g/L}$, ce qui est considéré comme bas et sain.

Le carbone organique dissous (COD)

Pour comprendre le COD, il suffit d'imaginer le principe d'une **infusion de thé**. C'est simplement de la matière naturelle (feuilles, plantes) qui se décompose dans l'eau. Cela provient surtout des zones humides voisines comme les marais, les tourbières ou les étangs de castors. Tout comme un sachet de thé teinte l'eau chaude, ces matières organiques donnent à l'eau du lac une couleur **jaunâtre ou brunâtre**.

Cela a un effet **sur la transparence**. Plus l'eau est teintée, donc riche en COD, moins elle est transparente. L'eau peut être très propre, mais sombre à cause de cette teinture naturelle. En résumé, le COD est une mesure de la « teinte » de l'eau causée par la nature environnante. Plus il est élevé, plus l'eau est brune et opaque.

Transparence de l'eau

La transparence de l'eau se mesure à l'aide d'un disque noir et blanc attaché au bout d'une corde graduée comme un ruban à mesurer, le **disque de Secchi**. Ce qui sera noté est la moyenne entre la mesure de la profondeur à laquelle le disque disparaît de l'œil de l'observateur et la distance à laquelle il redevient visible en remontant.

La **transparence de l'eau** est un peu comme le « thermomètre visuel » de la santé du lac. Puisque le phosphore fait pousser les algues et que les algues brouillent l'eau, mesurer la transparence est le moyen le plus simple et le moins coûteux de surveiller la qualité de l'eau.

Il y a un lien direct entre la clarté de l'eau et la santé d'un lac : moins l'eau est claire, plus le lac risque d'être en mauvaise santé (eutrophe). Généralement, un lac « malade » a une visibilité de moins de 2 mètres. **La bonne nouvelle est que l'eau du lac Souris** se porte bien sur ce point, car sa transparence est bien supérieure à celle des lacs problématiques.

Changement climatique – Bonne nouvelle!

Des études toutes récentes ont démontré que les changements climatiques, en particulier pour le volet du réchauffement des températures estivales, auraient peu d'impacts sur les lacs oligotrophes comme celui du lac Souris. En effet, le manque d'éléments nutritifs dans ce type de lac les protège contre le développement phytoplanctonique (algues, cyanobactéries, etc.).

Conclusion

L'ensemble des données que nous avons pour la qualité de l'eau du lac Souris sur une longue période (15 ans) suggère fortement, et heureusement, que l'eau de notre lac est d'excellente qualité.

Un gros merci à la nature des sols de notre bassin versant. En effet, nos sols qui sont des podzols et des brunisols ont de fortes concentrations en fer et en aluminium; deux composantes géochimiques qui adsorbent le phosphore et en diminuent le ruissellement dans notre lac.

Pierre Bertrand, M.Sc., ecogenie@msn.com

Le nénuphar ou nénufar ?

Un mot, une plante, un équilibre à préserver.

Le **nénuphar** ou **nénufar** est une plante aquatique, de la famille des



Nymphéacées, bien connue des riverains. Ses larges feuilles flottantes font partie du paysage naturel de notre lac et jouent un rôle important dans l'écosystème : elles procurent de l'ombre, contribuent à maintenir une température de l'eau plus stable et offrent un habitat à plusieurs espèces aquatiques.

Le mot **nénufar** possède une origine arabo-persane (nīnūfar). L'Académie française aurait adopté cette façon de l'écrire de 1762 à 1935. Jusqu'en 1990 l'écriture du mot a été modifiée pour la forme avec **ph** faisant référence au genre **Nymphaea** dont plusieurs sont issus. La présence du **ph** dans nénuphar viendrait également du grec, où la lettre phi servait à représenter un son proche de « f ». Dans la nouvelle orthographe d'usage, adoptée en 1990, les graphies nénuphar et nénufar, cohabitent maintenant.

Mais peu importe la façon dont vous l'écrirez, dans une perspective de **gestion responsable du lac**, il est utile de mieux connaître les plantes qui y vivent. Les nénuphars sont généralement le signe d'un milieu aquatique équilibré. Toutefois, une croissance excessive peut indiquer un apport trop élevé en nutriments, souvent lié à l'érosion des rives, aux engrais ou aux activités humaines.

Comprendre le rôle des nénuphars — et même l'origine de leur nom — nous rappelle l'importance d'adopter des pratiques respectueuses de l'environnement, afin de préserver la santé et la beauté de notre lac aujourd'hui et pour les générations futures.

Julie Ricard



CONSTRUCTION DES PIONNIERS

Entrepreneur général

Fier de servir St-Mathieu-du-Parc



Nos services

- ✓ **Construction, rénovation, agrandissement**
- ✓ **Revêtement extérieur**
- ✓ **Construction de terrasses**
- ✓ **Construction de quais**
- ✓ **Installation de portes et fenêtres**
- ✓ **Finition intérieure**

Qualité et durabilité

Contactez-nous



819-532-2044



Constructiondespionniers@outlook.com

Construction Daniel Hardy

Licence R.B.Q.
8359-6213-01

Daniel
HARDY
Construction 2011

Résidentiel Commercial Industriel

(819) 539-3074



990 Chemin de Saint-Gérard,
Shawinigan, Qc
G9R 1H7

Licence RBQ: 8359-6213-01



819 539-3074



819 539-8919



info@constructiondanielhardy.com

www.constructiondanielhardy.com

La permaculture :

Transformer son terrain en un écosystème nourricier et durable.

Face à l'explosion du prix des produits frais ces dernières années, de plus en plus de propriétaires choisissent de repenser leur environnement extérieur. L'objectif ? Passer d'une pelouse traditionnelle, souvent coûteuse en entretien et pauvre en biodiversité, à un système productif capable de nourrir ses habitants. C'est ici qu'entre en jeu la permaculture.

Une approche globale de l'autonomie alimentaire

La permaculture n'est pas qu'une technique de jardinage ; c'est une méthode de conception (le *design*) qui vise à imiter les cycles de la nature. Que l'on souhaite aménager une forêt nourricière, un potager structuré ou intégrer des plantes médicinales à ses plates-bandes, l'idée est de créer des interactions bénéfiques entre les végétaux pour que le système devienne, avec le temps, le plus autonome possible.

Cependant, passer de la vision à la réalité demande une rigueur technique que les débutants, comme les plus expérimentés, sous-estiment parfois.

L'importance d'un design professionnel

Aménager un terrain de manière optimale ne s'improvise pas. Pour éviter de perdre du temps ou de multiplier les erreurs coûteuses, une planification minutieuse est essentielle. Faire appel à des spécialistes en aménagement du territoire (qu'il s'agisse d'experts en foresterie, en culture de champignons ou en horticulture comestible) permet de révéler le plein potentiel d'un terrain.

C'est là que les services de Conception Perma-Nourricière peuvent entrer en jeu. Les professionnels de cette entreprise offrent une expertise qui se traduit par plusieurs étapes clés :

- **L'observation technique** : L'utilisation de drones leur permet d'obtenir une vue d'ensemble précise pour analyser la topographie et l'exposition du site.
- **La science du sol et du climat** : Le choix des végétaux est rigoureusement dicté par la zone de rusticité, la nature du terrain et les résultats de récolte attendus.

- **La précision cartographique** : Un architecte paysagiste conçoit des plans 2D détaillés où chaque plant est positionné stratégiquement pour maximiser la croissance et faciliter la plantation.

Joindre l'utile à l'agréable avec un entretien réduit

L'un des plus grands mythes de la permaculture est qu'elle demande un travail colossal. Au contraire, un écosystème bien conçu vise la réduction de l'intervention humaine. En choisissant les bons arbres et arbustes fruitiers et en organisant l'espace de façon cohérente avec le mode de vie des occupants, on obtient un jardin qui produit tout en restant simple à gérer.

Un accompagnement de la vision à la récolte

Pour ceux qui souhaitent valoriser leur propriété, l'accompagnement par des professionnels pourrait vous permettre de franchir les étapes sereinement. De la création d'une liste de plants personnalisée (évitant ainsi de longues heures de recherche) à la remise d'un guide complet de réalisation, l'objectif est d'offrir une structure claire.

Certains services proposent même un soutien directement sur le terrain pour la mise en place et la plantation, garantissant que chaque élément du design est installé de manière à favoriser sa pérennité.

En somme, transformer son terrain en écosystème nourricier est un investissement vers la résilience et la qualité de vie. C'est une démarche où chaque mètre carré est optimisé pour devenir à la fois productif, durable et harmonieux avec l'environnement.

Julie Ricard



Conception Perma-Nourricière
L'Accompagnement Premium en Permaculture

418 575-2218
raph@conceptionpermanourriciere.com
conceptionpermanourriciere.com



Santé :

Comprendre L'Ostéopathie

Contrairement à ce que son nom suggère, l'ostéopathie ne s'intéresse pas qu'aux os. Son nom vient du grec; OSTÉODE pour matière vivante et PATHOS pour souffrance. Elle est donc littéralement la science qui soulage la souffrance de la matière vivante.

En 1874, le Dr Andrew Taylor Still chirurgien a dit : « J'ai redécouvert l'Ostéopathie! » Par la suite, il a énoncé ses quatre principes de base :

1. La structure et la fonction sont interreliées; si une structure comme le foie est désalignée ou « bloquée », sa fonction se modifie et c'est le métabolisme qui est touché... ce qui a aussi un effet sur d'autres éléments ou parties.
2. L'unité fonctionnelle du corps humain; toutes les parties sont solidaires, toutes sont au courant de chacune. Le Tout est au courant de chaque partie et chaque partie est au courant du Tout. Par exemple, une blessure au pied peut produire un effet ailleurs, qu'on nomme compensation, pour éviter que le pied ne sorte davantage ou complètement de ses axes.
3. La circulation physiologique des liquides et fluides du corps est absolument essentielle, elle est vitale. Nous parlons ici des fonctions de nutrition et d'élimination des déchets des cellules.
4. S'il est libre de contrainte, le corps possède sa propre autorégulation, sa propre pharmacie. Cependant, s'il est bloqué par un barrage ou par une lésion ostéopathique, il ne le peut plus. Un désordre biologique, biochimique et électrique en découle.

Restaurer le mouvement

L'Ostéopathe doit avoir une connaissance approfondie de l'anatomie et de la physiologie du corps humain. Il doit aussi développer la fonction de ses mains (nerfs propriocepteurs) pour pouvoir avoir accès au Savoir Ostéopathique transmis de main à main d'une génération d'ostéopathe à l'autre. L'élève doit passer de la palpation au « sensing » (touché très, très, développé).

Grâce à cette écoute très fine avec ses doigts, ses mains, il détecte les zones les plus denses avec diminution de mouvement, de mobilité. Il les libère alors de leurs tensions pour qu'elles se recentrent et que les rythmes naturels du corps soient restaurés. On les appelle le « Mécanisme Respiratoire Primaire » du Dr William Garner Sutherland D.O. USA. Celui-ci anime tous les tissus, les liquides et fluides du corps et particulièrement le système nerveux, ses méninges et ses membranes de tensions réciproques. C'est ainsi que l'Ostéopathe rétablit l'Équilibre fonctionnel du corps.

En résumé

L'Ostéopathe ne traite pas seulement les symptômes. Il s'adresse à la **santé globale** de la personne corps, âme, esprit. Il trouve la cause des symptômes, la traite pour vous aider à retrouver une meilleure qualité de vie.

Références:

Contributions of thought, écrit par William Gardner Sutherland D.O.
et Autobiography of Andrew T. Still

Léne Savard, Bacc sc inf, D.O.



Consultants S.B.

9155-0350 Québec inc.

Stéphane Bergeron

Technologue professionnel

Membre de l'Ordre des technologues professionnels du Québec

Téléphone : 819 221-4241 • Télécopieur : 819 221-4445

info@consultants-sb.com • www.consultants-sb.com

Portrait de l'APLS

Une communauté engagée et fidèle

Saviez-vous que le lac Souris compte **359 propriétaires riverains** ? Derrière ce chiffre existe une association dynamique et une stabilité remarquable au fil des décennies.

En 2025, **272 propriétaires** étaient membres de l'Association, soit un taux de participation de **76 %**. Que l'on soit de St-Élie-de-Caxton ou de Saint-Mathieu-du-Parc, les taux de participation sont très similaires; 72% de St-Élie et 78% de St-Mathieu.

On observe également un changement de style de vie au lac.

Aujourd'hui : 34 % des membres sont des résidents permanents.

En 1998 : Ce chiffre n'était que de 25 %.

Le lac Souris devient, de plus en plus, un lieu de vie principale.

L'engagement de nos membres s'inscrit dans la durée.

Voici la répartition de l'ancienneté au sein de l'APLS :

Année d'adhésion	+ de 20 ans	+ de 15 ans	+ de 10 ans	+ de 5 ans	- de 5 ans
Nombre de membres	53	52	77	70	80

Les chiffres parlent d'eux-mêmes : **les gens sont ici pour rester**. La longévité des propriétaires sur leurs terrains témoigne de l'attachement profond envers notre environnement.

Nos pionniers : 3 propriétaires occupent leur terrain depuis **plus de 50 ans** !

41 à 50 ans : 10 propriétaires

31 à 40 ans : 39 propriétaires

21 à 30 ans : 73 propriétaires

11 à 20 ans : 101 propriétaires

6 à 10 ans : 73 propriétaires

5 ans et moins : 57 propriétaires

Plus d'un tiers des riverains possèdent leur propriété depuis plus de 20 ans. Cette mémoire collective est une richesse incroyable pour la protection de notre lac.

Ces statistiques sont le fruit d'une compilation de nos archives depuis 30 ans. Malgré quelques zones d'ombre et de données incomplètes au fil des décennies, elles illustrent clairement la tendance de fond : notre attachement au « Lac Souris » est bien réel.

Julie Ricard



Philippe Germain et David Trépanier

NOUS PRENONS DE NOUVEAUX CLIENTS AU LABORATOIRE

Seule pharmacie à
offrir le service de
livraison au
Lac Souris

3962 rue
Trudel

819-539-9124



Philippe Germain et David Trépanier



SECTEUR 1 (0 à 64 des Papillons & 103 à 180 de l'Amitié)**Représentante de secteur:** Lyne Dubé**Membres: 19/26**

Kocsis Elizabeth / Aspirot Denis
Grenier Tomy / Colin Katell
Clément Jean / Riberdy Johanne
Bédard Marc / Bédard Louis-Philippe
Noël Jean / Francine Lambert
Hélie Sébastien
Gagnon Marc / Richard Jacqueline
Auger Lamy Roxanne
Vaugeois Alain
Savaria Pierre-Yves
Pépin Ghislain / Mathieu Louise
Allard Martine / Guay Raymond
Ladrière Albert
Asselin Eric / Parent Sophie
5 membres dont les données sont confidentielles

SECTEUR 2 (181 à 279 de l'Amitié)**Représentante de secteur:** Lyne Dubé**Membres: 16/27**

Diamond Ginette / Giguère Alain
Léveillé Roxane / Tanguay Guillaume
Bellemare Pierre
Matteau Maxime / Beauchemin Patricia
Bellemare Josée / Turcotte Denis
Brisebois Martin / Lemay Stéphanie
Mascitelli Mathieu / Boisvert Sorel Kim
Harnois Pierre / Marineau Ginette
Racine Jimmy
Boisvert Pierre / Boisvert Lucie
Lemay Josianne / Alie Johnny
Newberry Nathalie / Blais Louis
Lemay Nancy/ Paquin Luc
Niquette Sylvain / Youg Chantale
2 membres dont les données sont confidentielles

SECTEUR 3 (125 à 188 des Pionniers)

Représentant de secteur: Luc Bellemare

Membres: 28/32

Lacombe Réal / Chauvette Lacombe Ginette
Willard Sandra / Voyer Sylvain
Belley Ginette
Legault Gilles / Pellerin Ghislaine
Pruneau Evelyne / Brousseau Marc
Béland Johanne / Caron Michel
Biron Luc
Frenette Johanne / Lafrenière Gérard
Morand Manon / Desbiens Alain
Marchand Sylvain / Lafrance Nadia
Berthiaume Michel
Allard Sébastien
Lussier Jean-François / Poulin Marie-Ève
Bernard Kim / Croteau Luc
Doré Marie-Claude / Doré Georges
Palacio-Quintin Cléo
Palacio-Quintin Valérie
Lirette Jacques
Bergeron Jean-François
Croisetière Christian
Bédard Guylaine / Hébert René
Michaud Faby / Thiffault Denis
Tessier Richard / Fournier Audrey-Anne
Veillette Michel / Thiffault Nicole
Bhérier Andréanne
Bolduc François-Michel / Tremblay Martine
2 membres dont les données sont confidentielles



RÉMI PIERRE

— ÉBÉNISTERIE —

ENTRE **BONNES** MAINS

BENOIT AYOTTE | Propriétaire

300, 12^e Rue

Shawinigan (Québec) G9T 4A5

T. **819.533.5516**

remipierre.com



SECTEUR 4 (189 à 248 des Pionniers)

Représentante de secteur: Suzanne Dufresne

Membres: 20/31

Branchaud Martin
Lebel Francis / Hamel Louise
Villemure Claude / Lafrenière Chantal
Mélançon Alain / Houde Nancy
Lauziere François
Thiffault Denis
Lebrun Yves / Dufresne Suzanne
Michaud Nancy / Gravel Louis
Sylvestre Roger / Bourdage Brigitte
Laporte François / Hébert Ginette
Soucy Jules / Champagne Johanne
Lafontaine Daniel / Fugère Hélène
Leblanc Louis / Marcotte Lisette
Gauthier Jean-Philippe / Lacoursière Catherine
Matteau Pierrette
Paquin Marc
Castonguay François / Quirion Karl
Bineau Marilyn / Vanasse Laroche Julien-Pierre
2 membres dont les données sont confidentielles



Expertise | Professionnalisme | Service

Donnald Massé
Chargé de projet



Cell : 819 350-1855
Bur : 819 758-6468
SF : 1 800 567-5829



399, Sainte-Hélène
Saint-Samuel QC G0Z 1G0



donnald@puitbec.com

RBQ : 8327-6683-50

puitbec.com

SECTEUR 5 (250 à 659 des Pionniers)

Représentant de secteur: Richard Desmarais

Membres: 25/27

St-Onge René

Boisclair Nathalie / Hérroux Maude

Bracken Kenneth / Sperano Martine

Côté Yvan

Milette Yvan / Hébert Danielle

Lapointe René

Vincent Diane / Goulet Lyne

Simoneau Josée / Trahan Pierre Olivier

Lamothe Jean

Pellerin Yvan / Leclerc Nicole

Gaudreau Hélène / Deschesne Guy

Gill Stéphan / Langlais Sandra

Beaudoin Lise

Landry Sylvain

Désilets Dany / Roy Mélanie / Roy Alain

Janvier Lorne

Doyon Gaétan / Bruneau Françoise

Desaulniers Paul / Lafrenière Hélène

Dupuis Jacques

Tousignant Marc / Ricard Julie

Francoeur Marie-Josée / Cloutier Pierre

Roy Isabelle / St-Pierre Michel

Lesage Jean-Jacques / Micheline

2 membres dont les données sont confidentielles

SECTEUR 6 (660 à 1000 des Pionniers)

Représentante de secteur: Jocelyne Béliveau

Membres: 23/25

Dionne Pierre / Biron Julie
Dugré Pierrette
Lapointe Cloé / Lapointe Anick
Ricard Hélène / Desmarais Richard
Lagacé Mario / Phaneuf Lyne
Charpentier Olivier / Baillargeon Sylvie
Delisle Véronique / Harnois Martin
Jacques Patrick / Clavel Isabelle
Abbott Daniel / Courchesne Lucien
Germain Alexandre
Béliveau Jocelyne
Lampron Lise / Lampron Jean-Guy
Mathieu Guy / Thibodeau Johanne
Dumais Camille / Bisson Marc-Antoine
Turcot Claude / Bouvette Renée
Trahan Denis / Baribeault Johanne
Carle Louise
Le May Jean-Richard / Leboeuf Andrée
Pinel Richard / Gilbert Louise
Duquette André / Trudel Nicole
Debigaré Valérie / Béland Renaud
Gervais Patrick / Carrier Nathalie
Lord Martine / Frigon Claude



www.physioextra.ca

Grand-Mère 819-538-0048

Shawinigan 819-536-0900

SECTEUR 7

(1018 à 1241 des Pionniers île Bélique, île Rousse & 301 à 601 Grande île)

Représentante de secteur: Sylvie Tessier

Membres: 22/28

St-Pierre Y. / Poirier S. / Ouellette L.
Bélique Yves / Lamothe Line
Dufour Anick / Deschesnes Pierre
Grenier Michèle / Grenier Hélène
Grenier Guy / Bourdeau Diane
Tessier Sylvie / Bellemare Gaétan
Tessier Michel
Ginoux Claude / Ginoux André
Deschesnes Jean
Nault Linda / Aumont Denis
St-Martin Andrée
Lord Pierre
Lord Pierre / Lord Alain
Bellemare Luc
Goulet Jacques
St-Martin Daniel
St-Martin Benoit
Boulangier Lorraine / Grenier André
Béliveau Chantale / Deshaies Denis
Tétreault Pierre
Dussault Guy / Thivierge Joanne
Lajoie Linda / Boucher André



WARWICK | **VICTORIAVILLE** | **DRUMMONDVILLE**
1, ROUTE 116 EST | 389, BOUL. DES BOIS-FRANCS N | 5224, BOUL. ST-JOSEPH

819 472-3286

info@groupedgp.com

GROUPEDGP.COM

RBQ : 8335-7996-13

SECTEUR 8 (1260 à 1680 des Pionniers)

Représentant de secteur: André Boucher

Membres: 23/30

Boivin Marleine / Savard Jeannot
Laliberté Paul-André
Gauthier Sonia
Houle Dany
Bugeaud Marc / C. Lyne
Lafrenière Line / Laflamme Benoit
Ouimette Patrick / Blais Catherine
Hamel Jean / Hamel Françoise
Chabot Louise
Gauvin Huguette
Pelletier Line
Deschesnes Serge / Marineau Danielle
St-Jean Mario / Cossette Sylvie
Lafrenière Hélène
Boisvert Doris
Francoeur Richard / André
Lebel Caroline
Desaulniers Serge / Véronneau Lucie
Lefebvre Raymond / Linda
Gélinas Raynald
Ross Manon / Rock Michel
2 membres dont les données sont confidentielles



GARAGE R. VINCENT

MARIANNE MATTEAU

880 CH. DE ST-GÉRARD, SHAWINIGAN

☎ 819-539-2676

✉ MECANOMATTEAU@GMAIL.COM

📷 @GARAGERVINCENT **f /GARAGERVINCENT**

SECTEUR 9 (1691 à 2090 Presqu'île)

Représentant de secteur: Yves Hudon

Membres: 22/31

Crapo Laura / Tymoshenko Sasha
Trudel Marcel Jr
Rhéaume Jacques
Lavoie Jacques / Giguère Sylvie
Caron Alain
Héroux Pascal / Marjolaine / Grégoire / Patrice
Lavoie Jacques / Giguère Sylvie
Charpentier Sylvie / Demontigny Réjean
Deslauriers Alain
Houle Jean-François / Leclair Christiane
Hébert André
Lebel Sophie
Leith Brigitte / Chapdeleine Rémy
Ricard Louise C.
Bélanger Normand / Hill Marlene
Hudon Yves / Guay Liette
Bellemare Josée
Dessureault Hélène / Ferron Robert
Fauchon Daniel / Thibeault Marie-France
3 membres dont les données sont confidentielles



**PÉPINIÈRE
DU PARC**

INSPIRATION - BEAUTÉ - EXCELLENCE



819 532-2068

pepiniereduparc.com

1311, ch. St-Joseph, St-Mathieu-du-Parc, G0X 1N0



SECTEUR 10 (2100 à 2900 Presqu'île & 110 à 221 Petit Rocher)

Représentante de secteur: Stéphanie St-Pierre

Membres: 26/36

Côté Martin / Hélié Geneviève

Langlois Sébastien / Hamel Jessica

Bourassa Daniel

Labrie Jean-Raymond

Dubois Francine / Bernard Ghislain

Dufour Hélène

Raffa Simonne

Desaulniers Nicole

Christin Marie-Claire

Leblanc Pierre-Luc / Bertin Caroline

Lachance Chantal / Desaulniers Paul

Doucet Jean-Guy / Tremblay Danielle

Thibeault Réjean / Légaré Jocelyne

Bourassa Claude / Rioux Céline

Lapointe Hélène / Poudrier Samiha

Mathieu Guylaine / Morin Christian

Lamy René / Morin Johanne

Dugré Pierre / Vincent Nicole

Poudrier Jean-Pierre

Martel Alain / Proulx Marie-Claude

Sirard Francine / Jacques Fernand

St-Pierre Stéphanie / Barthell Keven

Hardy Jocelyne

Héroux René / Bourassa Carole

Baribeault Carole / Baribeault Michel

1 membre dont les données sont confidentielles

SECTEUR 11 (2901 à 3521 Presqu'île)

Représentant de secteur: Michel Deveault

Membres: 26/33

Descôteaux Jean / Drouin Esther
Beaudoin Daniel / Gagné Julie
Deveault Michel / Vadeboncoeur Nancy
Lefebvre Christian / Ricard Carmen
Béliveau Daniel / Cloutier Diane
Ducharme Marianne / Bernier Shany
Brousseau Marc / Sabourin Nancy
Bhérier André / Ginette
Alarie Marie-Claude / Buisnière Denis
Ermacora Paolo / Lavigne Lucie
Descôteaux Claude
Picard Gaëtan
Desjardins Vincent L. / St-Louis Véronique
Larouche Valérie
Gélinas Daniel / Champagne Danielle
Nollet Pierre / Reux Christine
Rémillard Pierre / Massé Francine
Sugasti Maria / Alvarez Fernando
Bourassa Claude / Leclerc Hélène
Frigon Daniel / Tremblay Andrée
Ouellet Marc / Boulanger Sylvie
Bordeleau Philippe / Grenier Julie
Delisle Danny
Lefebvre Richard
Gélinas Louise / Webb Jack
1 membre dont les données sont confidentielles

SECTEUR 12 (1040 à 1291 Bruno-Lord & 1040 à 1060 Cuthbert)

Représentante de secteur: Claudie Lacasse-Dubé

Membres: 22/33

Berthiaume Daniel / Parent Patricia
Hénault Guylain / Veillette Chantal
Thiboutot Alexandre
Branchaud Yaneck
Véronneau Sylvie / Paquin Patrice
Dubé Lyne / Lacasse Christian
Lacasse-Dubé Claudie
Lavigne Christine / Lambert Michel
Lauzé Christian / Lauzé Sylvain
Boisvert Marie-Hélène / Roy Martin
Bertrand Christiane / Côté Martin
Leclerc Louise
Dubé Lucie / Collins Mario
Bourdon Martin / Baribeault Marie-Clode
Julie Bellemare / Serge Dufresne
Bilodeau Luc / Paillé Sylvie
Fleury Fournier Nicolas / Larochelle Catherine
Bellemare Pierre / Gagnon Lorraine
Loranger Guy / Drouin Laurendeau Karine
Bérubé Ryan / Duchesne Mélanie
3 membres dont les données sont confidentielles

Marc Tousignant

Homme à tout faire

Pour tous vos travaux

À l'intérieur comme à l'extérieur

Nettoyage Entretien Taille de haie Peinture

819-532-1012

ÉQUIPE
Hallé-Laroche



VOS COURTIERS DE CONFIANCE



Émilie Hallé

Courtier immobilier résidentiel


Émilie Hallé Inc.

Serge Laroche

Courtier immobilier

RE/MAX
DE FRANCHEVILLE
AGENCE IMMOBILIÈRE

Pour *vendre* ou *acheter*
une propriété

 **819 537-5000**



Association des Propriétaires du Lac Souris

1690 Chemin de la Presqu'île, Saint-Mathieu-du-Parc, (QC) G0X 1N0

Site Web: <https://lacsouris.org>

Courriel: aplacsouris@gmail.com

Photo gracieuseté de Brigitte Bourdages

